

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 19/12/2016

Date de la convocation:
13/12/2016
Date d'affichage:
14/12/2016

L' an 2016 et le 19 Décembre à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 35
En exercice : 35
Votants : 24

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Absent(s) : Mme DUTEY Sylvie, MM : WEISBECKER Jean, WEISS Damien
Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : DESCHLER Annie à M. HAAS Jean-Marie, HASENFRATZ Rachel à M. FUCHS Alain, ROTH Marie-Louise à M. SITTER Pierrot, MM : NICASTRO Gérard à M. SCHNEIDER Dominique, SIGRIST Benoît à M. SCHNEIDER Dominique
Excusé(s) : Mme GARDON Karine, MM : SCHNEIDER Francis, SUSS Charles

Secrétaire de séance :
M. BALL Jean-Claude.

Réf : 148.2016
Vote : A la majorité
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 3
Mention exécutoire : Non

**148.2016 : Redynamisation du bourg centre de Woerth : résidence seniors :
acceptation de l'offre de financement de la CDC (PLAI PLUS).**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral correspondant portant extension et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn en date du 24 novembre 2014,

*Considérant le projet de rénovation urbaine avec création d'une surface commerciale et de logements au bourg centre de Woerth, composé de trois volets,
Volet 1 : aménagement d'un espace commercial-services-tertiaire au RDC,*

Volet 2 : création de logements adaptés dans le cadre du pôle d'excellence rurale « TIC Santé, opération réseau de centre de ressources démonstrateur – appartements témoins du CG67,
Volet 3 : création de logements en accession à la propriété,

Travaux TIC Santé le 22/12/2016
Reçu en préfecture le 22/12/2016
Affiché le 
ID : 067-200013050-20161219-D_CC_148_2016-DE

Considérant la réalisation du projet, en cours, les travaux d'aménagement et le plan de financement correspondant, ainsi que les cofinancements attendus de l'Europe, de l'Etat et du Conseil départemental,

Considérant les modalités de portage et d'exploitation de l'équipement en cours de construction, et notamment la proposition d'exploitation de l'équipement par OPUS67,

Considérant les projets de conventions de financement de l'opération avec l'Etat (caisse des dépôts et consignations),

Vu les procédures d'agrément de logements locatifs avec le Conseil départemental du Bas-Rhin, et le cofinancement PLAI apporté à l'opération,

Vu la délibération n° 116.2013 du conseil communautaire du 23.09.2013 «Dossier d'agrément et demande de prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) : Approbation d'une convention de financement (emprunt) de logements aidés avec l'Etat pour la réalisation de logements », et le dossier de financement déposé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant total de 931 000 €,

Considérant l'opportunité d'assurer un financement mixte de l'opération résidences, via un dispositif PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) pour 14 logements, et pour 5 logements, un dispositif PLUS (prêt locatif à usage social), permettant en outre d'assurer une meilleure mise sur le marché des logements,

Vu la délibération n° 079.2016 du conseil communautaire du 23.05.2016 «Renforcement du bourg centre de Woerth : îlot : opération résidence seniors et espace commercial : financement mixte PLAI – PLUS auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. »,

Considérant l'offre de la Caisse des Dépôts et Consignations, en date du 21.10.2016, n° U038492,

Vu l'avis du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du vice-président M. Alain FUCHS,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, trois abstentions, décide :

- **De valider l'offre de financement « PLAI – PLUS » proposée par Caisse des Dépôts et Consignations pour l'opération de construction de logements à Woerth, dont les caractéristiques principales sont reprises ci-dessous :**

- | | |
|-------------------|---|
| 1. PLAI : | 558 941 € taux livret A – 0,2%, sur 40 ans, |
| 2. PLAI foncier : | 103 197 € taux livret A – 0,2% sur 50 ans, |
| 3. PLUS : | 256 410 € taux livret A + 0,6% sur 40 ans, |
| 4. PLUS : | 44 952 € taux livret A + 0,6% sur 50 ans, |

Soit au total 963 500 €, sans commission d'instruction, périodicité annuelle, en exonération de garantie de prêt.

- **D'autoriser le président à signer tout document en vue de la mise en place de ce financement.**

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 22/12/2016

Reçu en préfecture le 22/12/2016

Affiché le

ID : 067-200013050-20161219-D, CC 148, 2016-DE

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 20/12/2016

Délibération exécutoire de plein droit

*conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,

Jean-Marie HAAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE HAGUENAU -
WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :



Envoyé en préfecture le 22/12/2016

Reçu en préfecture le 22/12/2016

Affiché le



ID : 067-200013050-20161219-D_CC_148_2016-DE